



Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

Réunion du 19 février 2019

Présents : MM. Eric BERTIN, Dominique D'AGOSTINO,

Assiste : M. Yves BEGON, Président des Compétitions.

COUPE NATIONALE FUTSAL

La Commission prend connaissance du tirage au sort des rencontres comptant pour les 16^{èmes} de finale qui doivent se disputer le samedi 02 mars 2019, et plus spécialement de celles qui concernent les représentants de la LAuRAFoot :

- * F.C. CHAVANOZ / CONDRIEU FUTSAL CLUB
- * CALUIRE FUTSAL F.C. / A.S.C. GARGES DJIBSON FUTSAL

COUPE REGIONALE FUTSAL SENIORS (Georges VERNET)

- **Tour de cadrage : samedi 02 mars 2019 à 18h00**

Au gymnase du club premier nommé :

- * Futsal Mont d'Or / Pays Voironnais

- **8^{èmes} de finale** : matchs prévus pour le week-end des 23-24 mars 2019

Le tirage au sort des rencontres aura lieu le **lundi 25 février 2019** à 18h30 dans les locaux de l'établissement de COURNON, sis ZI Bois Joli II, 13 rue Bois Joli, 63800 Cournon d'Auvergne ou au siège à Tola Vologe, Résidence Formation, sis 350B, avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon.

Il sera effectué à Cournon d'Auvergne et sera suivi en direct (sur écran) à Lyon.

Les clubs qualifiés sont invités à y assister. Pour cela, ils doivent obligatoirement s'inscrire sur le site internet de la Ligue (avant le 22 février 2019) en cliquant sur le lien indiqué dans l'invitation reçue afin de préciser leur choix.

- **Finale – Appel à candidature**

La Commission est à la recherche d'un club intéressé par l'organisation de la Finale de la Coupe Régionale Futsal Georges VERNET qui est prévue pour le week-end des 01-02 juin 2019.

COUPES FUTSAL (secteur Ouest)

* U15 et U18

Félicitations aux clubs de Montluçon Foot et Ac. Sp Moulins qui ont remporté ce week-end respectivement les finales des Coupes Futsal U15 et U18 du secteur Ouest.

Remerciements au F.C. Chatel-Guyon et à la Municipalité pour le prêt du gymnase.

*** U15 F et SENIORS F**

Les finales des U15 F et Seniors F du secteur Ouest qui devaient se disputer le dimanche 03 février 2019 au gymnase de Sainte Sigolène (43) ont été reportées au lundi de Pâques (22 avril 2019) en raison des très mauvaises conditions de circulation sur le secteur de la Loire et Haute-Loire.

COUPES FUTSAL (secteur Est)

*** U13, U15, U17 et SENIORS F**

Les finales régionales pour le secteur Est se dérouleront les 02 et 03 mars 2019 à Boën sur Lignon selon le déroulé ci-après :

- samedi 02 mars 2019 pour les U13 et U17.
- dimanche 03 mars 2019 pour les U15 et Seniors F.

HORAIRES NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES DES CETTE SAISON (2018/2019)

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à LYON le 30 juin 2018, de nouvelles dispositions réglementaires concernant les horaires des rencontres ont été votées et adoptées par les clubs.

Elles sont applicables dès le début de la saison 2018-2019 (cf. : article 4.4 du règlement des championnats régionaux Futsal de la LAuRAFoot).

*« Lors de leurs engagements, les clubs indiquent à la Commission Sportive l'heure du coup d'envoi de leurs rencontres à domicile (championnat et coupe LAuRA), le **samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 18h00.***

La Commission sportive communique le jour et l'horaire retenu, qui devient l'horaire légal, à l'ensemble des clubs.

*Toutefois, les clubs peuvent se mettre d'accord entre eux pour déplacer la rencontre au cours du même week-end dans le créneau horaire ci-dessus défini. **La demande doit être faite au plus tard le lundi 18h00 qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre par Footclubs** (sauf disposition particulière adoptées par la Commission Régionale Sportive. A défaut, l'horaire retenu sera celui défini par le club recevant.*

Les coups d'envoi des matchs des deux dernières journées de R1 et de R2 FUTSAL sont fixés le même jour et à la même heure, le samedi à 18h00.
La Commission peut exceptionnellement y déroger pour les matchs ne présentant aucun enjeu pour les accessions et les relégations. »

Lever de rideau (cf. : Art. 4.6 du règlement des Championnats Régionaux Futsal)

Le match devra débuter 2 heures minimum avant le coup d'envoi du match principal tout en respectant la plage horaire imposée pour le championnat de Ligue.

POINTS DE PENALISATION

L'article 64 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'un retrait de points au classement final sera effectué en fin de saison en fonction du total de points sanctions accumulés en championnat, à l'exception des rencontres de Coupe, par les équipes régionales en cours de saison, en application du barème de points pour la lutte contre la violence, l'antijeu, le comportement antisportif et la fraude.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

R 1

* Le match n° 24136.2 : CALUIRE Futsal F.C. / Clermont L'OUVERTURE du 17/02/2019 est reprogrammé au 23 février 2019.

R2 – Phase 2 – Poule C :

* Le match n° 25147.1 : F.C. de LIMONEST / MDA FUTSAL (2) du 26/01/2019 est reprogrammé au dimanche 24 mars 2019.

* Le match n° 25148.1 : A.S. ROMANS / Futsal SAONE MONT D'OR (2) du 26/01/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019

* Le match n° 25149.1 : SEYNOD Futsal / AIX LES BAINS F.C. du 26/01/2019 est reprogrammé au samedi 23 mars 2019

AMENDE

Non transmission de la F.M.I. ou absence d'envoi de la feuille de match.

Amende de 25 Euros :

* match n° 25239.1 en Championnat R2 Poule B Accession : F.C. VALENCE.

Cette décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Yves BEGON,

Eric BERTIN et Dominique D'AGOSTINO,

Président des Compétitions

Co-Présidents